



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil le mardi 23 octobre 2018 à 17 h 15, à laquelle étaient présents :

Monsieur Guy Germain, maire est absent. Madame Annie Breau, mairesse suppléante, agit à titre de présidente de l'assemblée.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Shirley Drouin, Josée Martin et Pascal Cauchon, tous membres du conseil et formant quorum.

La directrice générale adjointe Madame Pauline Frenette est aussi présente en remplacement de la directrice générale Madame Christine Genest.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil.

RÉSOLUTION NO. 2018-10-255

ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1- Autorisation signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS, nouveau fonds Chantiers Canada-Québec.
- 2- Fin de la séance.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2018-10-256

**AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À
L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE
DU VOLET 2 DU FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS
NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT l'absence du maire M. Guy Germain pour raison de maladie pour un temps indéterminé;

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} JOSÉE MARTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE Madame Annie Breau, mairesse suppléante, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du fonds des petites collectivités nouveau fonds chantiers Canada-Québec et portant le numéro de dossier 2020109.

QU'un exemplaire de ce protocole soit transmis au ministère de l'Éducation et de



l'Enseignement supérieur et un autre exemplaire au ministère des Affaires municipales et l'Occupation du territoire.

RÉSOLUTION NO. 2018-10-257

ADOPTÉE

FIN DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Pauline Frenette
Directrice générale adjointe

Annie Breau
Mairesse suppléante